



DÉCLARATION DU BUREAU FÉDÉRAL

LES ANNEES SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

La non-adoption du budget à l'Assemblée nationale au 31 décembre 2025 n'est pas neutre pour les travailleurs de la communauté de Défense.

Pour la **CFDT** Défense, cette situation est déjà connue, nous avons eu le même problème l'an dernier, les travailleuses et travailleurs de notre champ en ont souffert. Le premier ministre a évoqué la possibilité d'une loi spéciale ce qui entrainerait la reconduction du budget 2025.

Rappelons-nous le début 2025 c'était le décalage :

**AGENTS CIVILS
DU MINISTÈRE
ET DU SECTEUR
PRIVÉ**

- Des mesures catégorielles prévues
- De l'arrêté de transformation et des indemnités associées
- De l'arbitrage des expressions de besoins dans l'avancement des ouvriers de l'État,
- Dans les commandes de Défense de l'État
- Des recrutements pour les contractuels
- Des mobilités et les détachements
- Des investissements

Cette liste n'est pas exhaustive.

Sans un vote de la loi de finance, il n'y aura pas de nouvelles augmentations du budget des armées malgré des besoins supplémentaires demandés par l'exécutif.

La **CFDT** Défense déplore que la représentation parlementaire n'arrive pas à trouver un budget. Elle demande au Ministère d'assurer la transparence totale sur l'ensemble des conséquences de la reconduction du budget 2025, et de garantir que les mesures prévues pour 2026 seront mises en œuvre dès que le cadre budgétaire le permettra.

Paris, le 1er décembre 2025 ●